

Pour diffusion immédiate

## Précision sur un événement survenu à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé

**Laval, le 1<sup>er</sup> mars 2024** - À la suite d'un reportage de TVA Nouvelle, lors duquel il a été mentionné qu'un coup de feu a été tiré « dans l'enceinte de l'hôpital », plusieurs personnes ont exprimé leur inquiétude quant à leur sécurité.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval apporte donc les précisions suivantes.

### Contexte

Un événement sans conséquence s'est déroulé dans le secteur carcéral de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé dans la nuit du mercredi 28 février au jeudi 29 février 2024. Une altercation est survenue entre un détenu et les agents correctionnels qui l'accompagnent. Un des agents a effectué un coup de semonce. Il n'y a eu aucun blessé. Les policiers de Laval sont intervenus afin d'apporter leur soutien. Les actions mises de l'avant, dont le coup de semonce, respectent les protocoles des Services correctionnels Canada.

L'établissement est conçu pour accueillir des détenus, tout en assurant de la sécurité de tous. Le CISSS de Laval collabore avec les services correctionnels pour ce genre de situation. Des protocoles rigoureux sont en place.

### TVA Nouvelles a questionné le CISSS de Laval, voici la réponse transmise

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval possède 2 cellules destinées aux soins des détenus lavallois. L'une d'elles est située au sous-sol de l'établissement dans une zone sécurisée, prévue à cet effet.

L'incident qui a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi concernait une altercation entre les agents des services correctionnels Canada et le patient détenu. Les agents des services correctionnels Canada ont appliqué le protocole prévu pour des situations liées à la désorganisation d'un détenu. La situation a été rapidement contrôlée.

Il est important de souligner qu'en aucun cas les usagers et le personnel du CISSS de Laval n'ont été mis en danger. Notre priorité absolue est la sécurité et le bien-être de tous ceux qui fréquentent notre établissement, que ce soit en tant que patients ou en tant que membres du personnel.

La direction du CISSS de Laval, par le présent communiqué, tient à rassurer le personnel et les usagers.

Direction des communications et des affaires juridiques et des affaires corporatives,  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  
Ligne médias : 450 978-8608 | [communications.cissslaval@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communications.cissslaval@ssss.gouv.qc.ca)